Image not found or type unknown

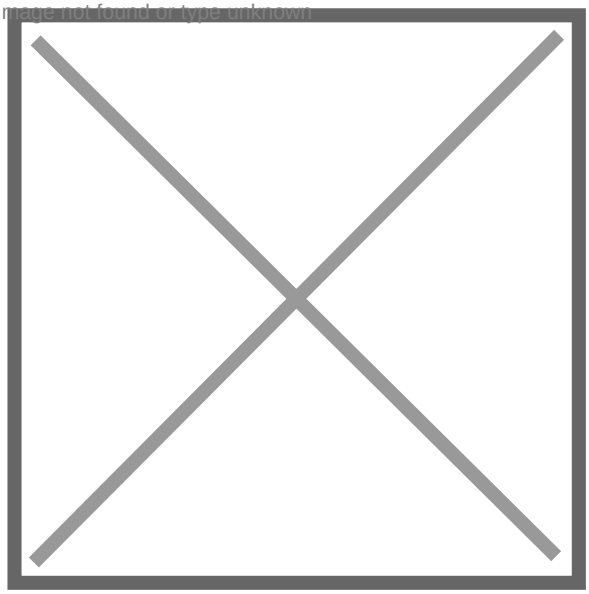

Dépôt sur carte bancaie

Par **janko93**, le **06/02/2013** à **20:24**

Bonjour à tous,
J'ai reçu ce jour une somme directement sur ma carte bancaire (carte prépayée). Croyant qu'il s'agissait de quelqu'un de ma famille qui me devait de l'argent, je n'ai pas réfléchi et je l'ai dépensé. Le soir même, je reçois l'appel du service des fraudes de ma carte (PCS Mastercard) qui se posent des questions sur ce dépôt d'agent. J'ai demandé à ce que cet argent, que je remettrais dans une semaine sur ma carte, soit de leur part débitée, que s'ils retrouvaient la personne, je porterais plainte contre elle. Quels sont les risques pour moi, dois-je rembourser cette somme etc ? Merci de vos conseils.

Par **citoyenalpha**, le **10/02/2013** à **13:28**

Bonjour

la banque peut effectivement, suite à un dépôt dont le montant ou l'origine semble anormal, vous contacter afin d'obtenir des informations.

Toutefois vous n'êtes pas tenu de répondre, la banque ne peut débiter la somme qu'en cas d'erreur ou de fraude suite à une plainte déposée par la personne victime.
La banque en cas de soupçon devra signaler l'opération auprès de l'administration bancaire et fiscale.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés